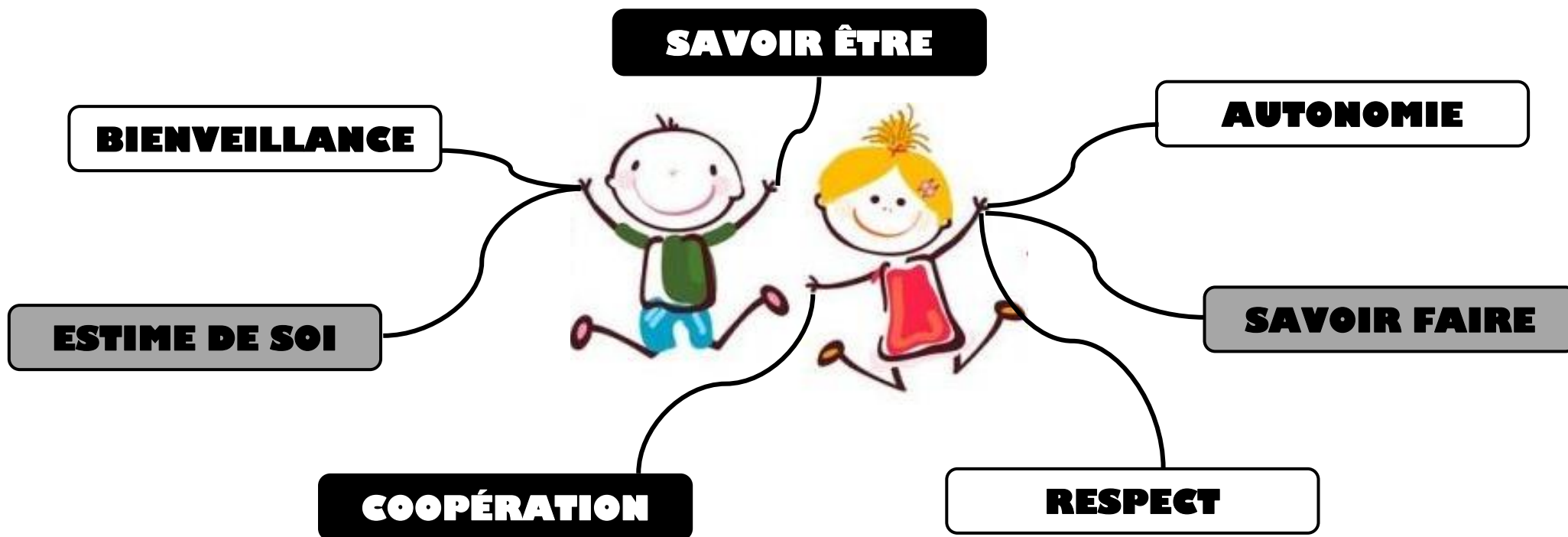




Bienvenue à l'école des 3 Ponts...

Une école dynamique, ouverte à tous pour la réussite de chaque élève.







Une école du respect de soi et d'autrui...



N'hésitez pas à consulter le site de l'école : <http://lapommeraiեսursevre-les3ponts.fr>

1/ Notre structure pédagogique et éducative

L'école des Trois Ponts accueillera, à la rentrée 2020, 72 enfants répartis en 3 classes.

Classe 1 : TPS-PS-MS-GS Classe verte @ classeverte3ponts@gmail.com 23 élèves (3TPS (à partir de janvier), 7 PS, 5 MS et 8 GS)			Classe 2 : CP-CE1-CE2 Classe jaune @ classejaune3ponts@gmail.com 24 élèves (9 CP, 6 CE1 et 9 CE2)	Classe 3 : CM1-CM2 Classe bleue @ classebleue3ponts@gmail.com 25 élèves (12 CM1 et 13 CM2)	Poste Regroupement Adaptation (RA) (Plus d'infos en page 5)
Sandrine Audureau (Chef d'établissement) 	Coralie Roger (Présente le lundi) 	Laure Fortin (ASEM) 	Margot Loiseau 	Sandrine Aubry 	Elisabeth Daviet 

2/ La vie scolaire

♣ Les horaires journaliers



- Horaires de classe : **8h50** - 12h15 / 13h40 - 16h30
- Horaires d'ouverture du portail : **8h40** le matin / 13h30 le midi
- Horaires de fermeture du portail : 8h50 le matin / 13h40 l'après-midi

Il est impératif que tous les enfants (de la maternelle au CM2) soient présents à l'école aux bons horaires, pour ne pas perturber le début des activités. Nous vous rappelons que tous les élèves doivent être présents pour 8H50 au plus tard, heure de début des cours.

♣ Les récréations

- Maternelle (TPS à GS) : 10h45 - 11h15 / 15h45 - 16h15
- Primaire (CP au CM2) : 11h00 - 11h15 / 15h15 - 15h30



♣ Les entrées et les sorties

CAR

Les enfants prenant le car partent avec l'accompagnatrice du car.

PÉRISCOLAIRE

Si votre enfant fréquente le centre périscolaire, les animatrices l'amènent à l'école le matin et viennent le chercher le soir à l'école.

STATIONNEMENT

Merci de veiller à respecter le couloir des piétons devant le mur de l'école.

SUR LA COUR

Les élèves de la **MS** au **CM2** attendent sur un point rouge dans la cour. Les parents de **PS** les accompagnent dans la classe.



PORTAIL

Les élèves du **CP**, **CE1**, **CE2** et les **fratries** de l'école arriveront et partiront par la porte du préau.
Les élèves de **PS**, **MS** et **GS** et les élèves de **CM** (n'ayant pas de frère et sœur dans l'école) arriveront et partiront par le portail.
Le midi, **TOUS LES ENFANTS** déjeunant à la maison arrivent et repartent par la porte du préau.



Veillez à bien prévenir l'enseignante quand un changement au niveau de la sortie a lieu : personne inhabituelle, pas de car... La parole de l'enfant n'est pas suffisante, il nous faut une attestation écrite des parents (mail) ou un message vocal de votre part.

♣ Les absences

1

Prévenir, le jour même, l'enseignante de toute absence de votre enfant, par mail :

Classe TPS PS MS GS : classeverte3ponts@gmail.com

Classe CP CE1 CE2 : classejaune3ponts@gmail.com

Classe CM1 CM2 : classebleue3ponts@gmail.com

ou sur le répondeur : 02 51 92 82 04

2

Votre enfant doit apporter un **billet d'absence** (feuille saumon) lors de son retour à l'école.



En cas d'absence prévue, merci aussi de prévenir rapidement l'enseignante. Merci d'utiliser **les bulletins d'absence** joints à ce dossier. (Feuille saumon)

Toute absence pour un rendez-vous pendant la classe doit être motivée par écrit. Sans justificatif, l'enfant ne sera pas autorisé à quitter l'école. Par ailleurs, il vous est demandé, dans ce cas, de venir chercher et reconduire votre enfant directement dans sa classe.

Merci de prévoir, si possible bien évidemment, les RDV en dehors des heures de classe.

Nous nous permettons de souligner l'importance de l'assiduité scolaire et la gravité d'absences répétées non justifiées. (Cf. Circulaire interministérielle : n°2014-159, du 24/12/2014, relative à la prévention de l'absentéisme scolaire.) Les parents s'engagent à scolariser leur enfant avec régularité, évitant dans la mesure du possible les départs en vacances ou week-ends prolongés sur temps scolaire.

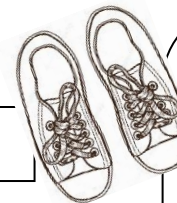
♣ L'Education Physique et Sportive



EPS

Les activités sportives proposées à l'école sont **accessibles à tous**.

En cas de dispense (supérieure à une semaine) ou de contre-indication à la pratique d'une activité sportive, **merci de fournir un certificat médical.**



Tous les jours, merci de prévoir **une tenue adéquate et des chaussures adaptées** pour le sport.

A partir du CP, pour ceux qui le souhaitent, votre enfant a la possibilité de laisser une paire de chaussures de sport dans sa classe.



♣ La piscine

Deux classes CP CE1 CE2
et CM1 CM2

10 séances de piscine au
centre aquatique de Pouzauges

Le cycle se déroulera :
Le mardi après-midi du 30 NOVEMBRE au 19 FEVRIER 2021.

 Si d'ores et déjà, vous êtes disponible et intéressé pour accompagner les élèves, merci de vous faire connaître auprès de l'école.

♣ Du sport... mais aussi de la culture !



Sous réserve des propositions faites de la direction des actions culturelles du Conseil Général, des ateliers d'initiation, de sensibilisation ou de perfectionnement pourront aussi être proposés aux enfants et ce dans les domaines de la musique, la danse, l'expression théâtrale.

♣ Fête des anniversaires (Sous réserve de l'évolution de l'épidémie)



Les anniversaires des enfants seront fêtés en classe avec remise d'une carte ou dessin selon la classe.

Une photo des enfants est prise et affichée dans l'école et sur le site internet.



L'APEL
fournira la boisson.



Les enfants n'ont donc pas besoin d'apporter des friandises.



A chaque période, les enfants de maternelle confectionneront des gâteaux afin de partager un goûter avec tous les élèves de l'école. C'est lors de ce partage que nous fêterons les anniversaires des deux mois écoulés.

♣ Activités Pédagogiques Complémentaires : APC



L'école propose à tous les élèves des temps d'aide personnalisée les lundis et jeudis après la classe, de 16h30 à 17h15.

Ces temps sont l'occasion d'apporter aux élèves un **accompagnement différencié**, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Tous les élèves peuvent donc être concernés par les APC, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignantes qui par la suite font une proposition à la famille.

Les enseignantes peuvent **aider les élèves** lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans les apprentissages, les **accompagner** dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école.

Chaque famille est libre d'accepter ou non cette proposition.

♣ Le Regroupement d'Adaptation : RA

Elisabeth Daviet, enseignante spécialisée, interviendra cette année au sein de l'école **deux demi-journées selon les périodes : mardi matin et vendredi après-midi en novembre, décembre, janvier et février et lundi matin et jeudi après-midi en mai et juin.** Elle intervient aussi dans 5 autres écoles du secteur. Les difficultés d'apprentissage, qu'elles soient importantes ou minimes, chacun y est confronté un jour ou l'autre. A l'école, certains élèves connaissent cette épreuve. « Apprendre, c'est accepter et pouvoir accéder à du nouveau de l'inconnu ! ». La vie nous y invite chaque jour et c'est aussi ce qu'on attend des élèves de l'école. Certains y parviennent moins aisément que d'autres, et pour ceux-là, il nous faut rechercher ce qui fait obstacle afin de proposer une aide adaptée à leurs besoins. C'est ce que nous tenterons de faire encore cette année dans le cadre du Regroupement d'Adaptation, grâce à un travail de collaboration entre enseignantes et de partenariat avec les familles.

♣ Le restaurant scolaire et la garderie

L'accueil périscolaire et la cantine sont gérés par Familles Rurales.

La présidente de l'association est Sarah Beaufreton et la responsable sur le site est Axel Boyer.



Si votre enfant est malade, vous devez **impérativement prévenir l'école et la cantine.** Ce sont deux structures indépendantes.

En cas de question ou souci à la cantine, merci de vous adresser au personnel du restaurant scolaire.

Accueil périscolaire : 02.51.57.18.58

@ monchapo@orange.fr

Cantine : 02.51.92.89.74

@ asso.fam.rurales@wanadoo.fr

♣ L'éveil à la foi, la culture religieuse et la catéchèse

En tant qu'établissement d'enseignement catholique, l'école « Les 3 Ponts » propose sur le temps scolaire, un temps de catéchèse, de culture religieuse et d'éveil à la foi ; avec un parcours spécifique en fonction de l'âge des enfants. Par ailleurs, des temps forts auront lieu au cours de l'année (Noël, Pâques...)

⇒ de la maternelle au CP : éveil à la foi

⇒ du CE1 au CM2 : deux choix sont proposés :



CATÉCHÈSE

Pour les enfants dont les familles souhaitent qu'ils approfondissent leur foi chrétienne. Ils pourront ainsi se préparer progressivement aux différents sacrements célébrés en paroisse (baptême, première communion, profession de foi).

CULTURE RELIGIEUSE

Pour les enfants dont les familles ne souhaitent pas que leur enfant suive la catéchèse. Ces temps ne sollicitent ni adhésion ni conviction. Les enfants apprendront à mieux connaître et comprendre la vie, la culture des chrétiens. Ils découvriront aussi la culture des autres religions.

Ce temps a lieu le MARDI de 9h à 10h.

Un grand merci aux mamans et mamies qui se réengagent pour cette nouvelle année :

CE2 Jeanine Baranger et Nicole Guetté

CM1 Sylvaine Roturier et Astrid Gabard

CM2 Eliane Roturier



Si vous désirez vous aussi nous rejoindre dans cette mission, n'hésitez pas !

♣ Le projet de l'année 2020/2021

Petits et grands, nous avons tous des choses... à écrire...



RECETTES

CARTES D'INVITATION

EXPOSÉS

AFFICHES

DOCUMENTAIRES

POLICIERS

ARTICLES DE JOURNAL

3/ Informations générales

♣ Les médicaments, les maladies contagieuses et parasites



Les maladies contagieuses doivent être signalées immédiatement.

N'oublions pas qu'un enfant fiévreux est un enfant malade qui ne peut en aucun cas participer de manière efficace aux activités de classe. **Il est préférable de ne renvoyer un enfant à l'école que lorsqu'il est complètement guéri.**

En ce qui concerne **les poux**, nous comptons sur la vigilance de tous les parents. Il est indispensable de vérifier fréquemment la chevelure de votre enfant afin d'enrayer une éventuelle prolifération.



Aucun médicament ne sera donné à l'école sauf cas exceptionnel sous prescription médicale d'un médecin et après élaboration d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) avec le médecin scolaire.

♣ Les objets personnels / objets perdus-trouvés



Merci d'écrire le nom de vos enfants sur les vêtements.

Tous les ans, des vêtements sont égarés à l'école.

Par ailleurs, nous déconseillons fortement aux élèves de porter ou d'apporter des objets de valeur. **En cas de perte, l'école ne pourra être tenue pour responsable.**

Les jeux électroniques, téléphones portables ainsi que les bonbons et chewing-gums sont strictement interdits.



♣ Les rencontres parents / enseignantes



Si vous désirez rencontrer une enseignante, il est préférable de prendre rendez-vous à l'avance par le biais du cahier de liaison ou par le mail de la classe de votre enfant. **Toute visite à l'heure de la rentrée le matin ou pendant la classe est à éviter.**

Pour toutes les classes, une rencontre individuelle parents-élève-enseignante est prévue au mois de décembre 2020.

N'oubliez pas de consulter très régulièrement le cahier de liaison ou l'outil de correspondance utilisé dans chaque classe.

♣ Le téléphone



Le chef d'établissement, ne disposant pas de journée de décharge, ne sera pas joignable sur temps de classe. Même s'il n'est pas agréable de s'adresser à un répondeur, il est important que vous laissiez un message. Le chef d'établissement ne sera pas présent le lundi.



Vous pouvez également envoyer un mail : ec.lapommeraisursevre.les3ponts@ddec85.org

♣ Les réunions de classes

Nouveauté cette année, nouveau format des réunions de rentrée !



PS au CM2

Mardi 22 septembre de 18h00 à 20h00

♣ Le calendrier scolaire 2019 - 2020

Petit rappel, nous suivons le calendrier scolaire de la **zone B**.

Le départ en vacances a lieu APRES la classe, la reprise des cours a lieu LE MATIN des jours indiqués.



	Zone A	ZONE B	Zone C
Rentrée scolaire des élèves		Mardi 1 ^{er} septembre 2020	
Toussaint		Samedi 17 octobre 2020 Lundi 2 novembre 2020	
Noël		Samedi 19 décembre 2020 Lundi 4 janvier 2021	
Hiver	Samedi 6 février 2021 Lundi 22 février 2021	Samedi 20 février 2021 Lundi 8 mars 2021	Samedi 13 février 2020 Lundi 1 ^{er} mars 2021
Printemps	Samedi 10 avril 2021 Lundi 26 avril 2021	Samedi 24 avril 2021 Lundi 10 mai 2021	Samedi 17 avril 2021 Lundi 3 mai 2021
Début des vacances d'été		Mardi 6 juillet 2021	

Pont de l'Ascension : du **MARDI 11 MAI** (après la classe) pour une reprise le **LUNDI 17 MAI**.

♣ Du bénévolat pour l'école...

Une école ne pourrait proposer toutes ces activités sans la participation active des personnes bénévoles, allant des membres OGEC et APEL aux catéchistes, aux personnes accompagnant à la piscine ou ponctuellement à une sortie...

Un GRAND MERCI à tous pour votre implication de près ou de loin !

LA VIE DE L'ECOLE A TRAVERS LES ASSOCIATIONS

L'OGEC

Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique

C'est une association qui a pour but d'être au service de l'établissement en lui donnant une existence juridique c'est-à-dire une personnalité morale. L'OGEC a la responsabilité de la gestion économique, financière et sociale de l'établissement.

L'APEL

Association des Parents d'Elèves

Cette association a pour but de représenter les parents auprès de l'équipe éducative et d'accueillir et d'accompagner les familles.

Ces 2 associations ont des missions différentes mais des objectifs communs : travailler main dans la main afin de servir l'établissement et les familles qui y scolarisent leurs enfants.

D'autres parents interviennent ponctuellement dans l'organisation des fêtes. Ils font partis de la commission fête.

Nous en appelons à toutes les bonnes volontés !!! L'école a besoin de vous, de nous, pour fonctionner et se projeter vers l'avenir...Alors quelles que soient vos possibilités à vous investir, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

POUR EN SAVOIR PLUS ET MONTRER VOTRE INTERET,
SOYEZ PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE O.G.E.C./A.P.E.L : Vendredi 6 novembre.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans votre agenda les dates des **MATINEES TRAVAUX**, organisées par les membres de l'OGEC et pour lesquelles nous recherchons quelques parents bénévoles pour nous aider à faire des petits travaux (réparer un meuble, tondre la pelouse, entretien du jardin...)

**SAMEDI 17 OCTOBRE 2020, SAMEDI 19 DÉCEMBRE 2020, SAMEDI 20 FÉVRIER 2021,
SAMEDI 24 AVRIL 2021, SAMEDI 28 AOUT 2021**

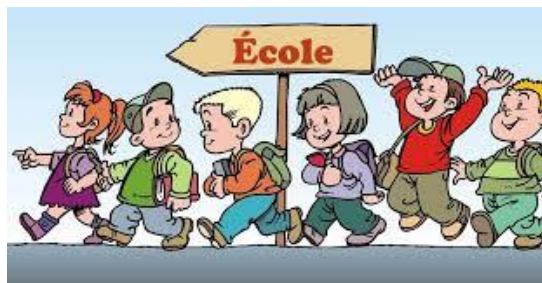


Merci d'avoir pris le temps de lire attentivement ces diverses informations.

Nous tenterons d'aider tous les enfants à grandir dans le plus grand respect, au regard des sensibilités propres à chacun.

Nous vous souhaitons à tous, petits et grands, de passer une excellente année à nos côtés !

L'équipe enseignante et éducative



Afin d'attester la lecture de toutes ces informations, merci d'apposer vos signatures ci-après et nous retourner dans les meilleurs délais cette feuille. Merci de conserver le dossier auquel vous pourrez vous référer durant l'année scolaire.

Vous remerciant de votre attention,

Signature du père :

Signature de la mère :

A vous la parole ...

Commentaires éventuels sur les informations délivrées via le dossier joint :
